



Avec ce numéro de rentrée vous parvient l'enveloppe du **Denier de l'Eglise**. D'avance je dis ma reconnaissance à ceux et celles qui, en renvoyant l'enveloppe ou en la déposant dans la quête du dimanche, aideront, de leur générosité et selon leurs moyens, l'Eglise de Meuse. L'an dernier la paroisse avait collecté 39 496 euros soit un peu moins que l'année précédente. Peut-être fera-t-on mieux cette année.

Dans l'enveloppe, on vous indique les différentes possibilités de donner. Le titre du tract « *L'Eglise ne vit que de dons et legs* » peut porter à confusion. Je voudrais le préciser. Lu rapidement, on comprend « *L'Eglise ne vit que de dons et legs reçus de personnes physiques* » (les enveloppes du denier notamment). En fait, il ne faut pas oublier les nombreux soutiens que l'Eglise reçoit des collectivités publiques.

En premier, je citerai l'Etat qui reconnaît l'utilité des Associations Culturelles (par exemple, l'Association Diocésaine à laquelle vous versez votre don). L'Etat permet à chaque donateur imposable de récupérer, sous forme de réduction d'impôts, 1/3 de son don. C'est quand même un beau cadeau !

Ensuite, d'une part, la totalité de nos communes met au service de nos communautés chrétiennes l'église du lieu et entretiennent le clos et le couvert. Parfois, ce sont de grosses dépenses ! D'autre part, la quasi-totalité de nos communes prennent en charge les factures d'électricité de nos églises. De plus, ici ou là aussi, des municipalités assurent l'entretien intérieur de l'église, offrent un verre d'amitié à la fin de tel ou tel office... Si, au 15 août, on peut célébrer en plein air à Bethelainville ou à Clermont, c'est parce que les municipalités concernées assurent la logistique. Et puis, le presbytère communal où je suis logé est loué à la paroisse pour un prix plus que modique... Il en est de même à propos de nos locaux paroissiaux de Varennes et Clermont. Tout cela fait aussi un bon ensemble de petits ou gros cadeaux à la caisse paroissiale.

Je terminerai par le chauffage de nos églises. Dans la plupart de nos églises de la paroisse Saint Baldéric, le chauffage (au bois, gaz, fuel ou électricité), là où il existe, est pris en charge par les finances communales. Il n'en est pas ainsi sur Verdun par exemple (voir article ci-contre). Sans les dépenses de chauffage, nos finances paroissiales s'équilibrent grâce à cette aide matérielle des collectivités publiques.

« *Il n'y a pas de miracle, il n'y a que vous* » dit le tract dans les enveloppes. Dans ce « vous », il faut comprendre : vous qui donnez avec l'enveloppe du denier, vous qui donnez aux quêtes des différentes cérémonies, vous, communes qui aidez matériellement. **Aussi, au nom de tous les paroissiens, je remercie chaleureusement tous ces « vous ».**

MON ÉGLISE  
ELLE M'ACCOMPAGNE  
JE PARTICIPE

